



Résiliation Karis Formation

Par **Manea**, le **26/07/2016** à **00:44**

Bonjour,

Je me suis inscrite chez Karis formation et avant les 3 mois révolus j'ai adressé un courrier recommandé avec Accusé de réception pour demander la résiliation du contrat.

Je recevais un courrier en retour m'indiquant la confirmation de ma demande et qu'il me restait à leur régler la somme de 147,89€ (documents à l'appuie).

J'ai donc réglé par chèque cette somme mais au mois de juillet Karis formation me prélevé la somme de 115,70€ mensualités réglées antérieurement qui correspond aux mensualités que je devais payer jusqu'au montant total de la formation.

Lorsque j'ai contacté le service comptabilité la personne très peu aimable m'indique que je ne comprend en rien au courrier que j'avais reçu.

Sauf erreur de ma part lorsqu'il est noté (je cite) :

"Nous précisons qu'il vous reste à régler un montant de 147,89€" c'est qu'il s'agit bien là de la somme à régler !!!!

De ce fait ils ont un surplus de 115,70€ comment réussir à me faire rembourser ?

Je remercie la personne qui pourra donner une réponse à ma demande.

Merci beaucoup.